

**M. Knowles:** Sur division.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Je déclare la motion rejetée sur division.

(La motion n° 8 de M. Rae est rejetée.)

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Le vote porte maintenant sur la motion n° 9. Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A mon avis, les non l'emportent.

**M. Knowles:** Sur division.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Je déclare la motion rejetée sur division.

(La motion n° 9 de M. Rae est rejetée.)

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood)** propose:

Motion n° 10

Qu'on modifie le bill C-6, loi remaniant la loi sur les banques, modifiant la loi sur les banques d'épargne de Québec et la loi sur la Banque du Canada, instituant l'Association canadienne des paiements et apportant à certaines autres lois des modifications corrélatives, à l'article 2, en retranchant les lignes 7 à 9, page 34, et en les remplaçant par ce qui suit:

«banque, sauf si».

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood)** propose:

Motion n° 11

Qu'on modifie le bill C-6, loi remaniant la loi sur les banques, modifiant la loi sur les banques d'épargne de Québec et la loi sur la Banque du Canada, instituant l'Association canadienne des paiements et apportant à certaines autres lois des modifications corrélatives, à l'article 2, en retranchant les lignes 38 et 39, page 56, et en les remplaçant par ce qui suit:

«société.»

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Je devrais peut-être signaler à la Chambre que ces deux motions seront débattues ensemble mais mises aux voix séparément.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, il s'agit, à notre avis, d'un amendement très important, car nous reconnaissons l'importance vitale des banques pour toute l'activité économique de notre pays. Les cinq plus grandes banques possèdent ensemble plus de 200 milliards de dollars; elles contrôlent ces avoirs soit directement, soit par le biais de leur association avec d'autres importantes sociétés canadiennes.

Il suffit d'examiner la structure financière au Canada et de consulter le Who's Who publié par le *Financial Post* pour comprendre comment fonctionne le jeu des conseils d'administration: presque toutes les grandes entreprises ont des liens avec une ou plusieurs banques, les principaux administrateurs de ces entreprises siégeant également au conseil d'administration des principales banques. Ils se servent de leur fonction et de leur influence auprès des banques pour obtenir le financement dont ils ont besoin pour accentuer la concentration des entreprises au Canada.

A titre d'exemple, monsieur l'Orateur, je cite le groupe Thompson qui a pris beaucoup d'expansion ces dernières années. Le groupe a absorbé l'une des plus vieilles entreprises canadiennes, la Compagnie de la Baie d'Hudson, et a racheté de nombreux journaux, dont le *Globe and Mail* de Toronto et

### Les banques—Loi

d'autres journaux de la chaîne FP. Le groupe Thompson a pu fermer le *Winnipeg Free Press*, journal dont l'histoire remonte presque aux débuts de la ville de Winnipeg. Ce n'est pas une coïncidence que Kenneth Thompson soit membre du conseil d'administration de la Banque Toronto-Dominion. Il est évident que s'il avait besoin d'argent pour l'aider à réaliser ses acquisitions—acquisitions qui, pour utiliser un euphémisme, ne visent pas nécessairement les intérêts de la population canadienne—sa position au sein du conseil d'administration de cette banque lui faciliterait les choses.

Ce que nous constatons au Canada depuis quelques années—et qui s'explique par la manière dont le milieu des affaires et de la finance opère dans notre pays, ainsi que par le fait que tant de grosses sociétés travaillent la main dans la main, puisque l'on retrouve les mêmes personnes d'un conseil d'administration à l'autre—c'est une augmentation continue des acquisitions de petites sociétés proprement canadiennes par de grosses entreprises et par des multinationales. Ce n'est pas une bonne chose pour notre pays, monsieur l'Orateur. Nous sommes témoin de l'accentuation des inégalités entre les régions, phénomène qui s'accompagne d'une augmentation constante du chômage. Du coup, nous avons peut-être aujourd'hui le taux de chômage le plus élevé des pays industrialisés occidentaux.

Selon le budget du ministre des Finances (M. MacEachen), les choses vont aller en s'aggravant, et le chômage va encore s'accroître de 1 p. 100 en 1981. Cela signifie qu'en 1981, il y aura 100,000 chômeurs de plus au Canada, monsieur l'Orateur, et que leur nombre total dépassera alors le million.

Nous savons que le pourcentage de la population active canadienne dans le secteur manufacturier—et chacun sait que dans l'ensemble du monde industrialisé, la prospérité économique d'un pays est largement fonction de la santé de son secteur manufacturier—n'a cessé de diminuer presque d'année en année. En 1970, 26 p. 100 de la main-d'œuvre au Canada travaillait dans la fabrication. En 1979, la proportion avait baissé à 19 p. 100. En 1970, 21 p. 100 de nos exportations étaient des produits manufacturés. La proportion n'est aujourd'hui que de 10 p. 100. En 1970, le Canada avait un déficit de trois milliards de dollars au chapitre des produits manufacturés et, l'an dernier, ce déficit était de 11.5 milliards.

● (1540)

Il n'est donc pas étonnant que les animateurs de notre vie économique s'affairent à accaparer une compagnie après l'autre, non pas pour augmenter le moindrement la productivité au Canada, mais pour avoir plus de pouvoir et d'influence. Pourquoi s'inquiéteraient-ils donc du secteur de la fabrication? Je demande au ministre quels bénéfices les Canadiens retirent de l'achat de la Compagnie de la Baie d'Hudson par le groupe Thompson. Quels avantages les Canadiens ont-ils retiré de l'achat de Brascan par le cartel Bronfman? Ni l'une ni l'autre acquisition n'a accru la productivité d'un seul point. Ce phénomène s'explique par le fait que notre système encourage les dirigeants des plus grandes entreprises du Canada à devenir administrateurs d'autres sociétés. Le système les encourage surtout à devenir administrateurs de banques. J'en ai ici les preuves.